MODE D'EMPLOI TRADUIT DU POLONAIS





AVERTISSEMENT

Le non-respect des avertissements peut causer de graves blessures ou la mort.

Contrôle, surveillance et utilisation d'élingues en sangles et à nœuds (ci-après dénommées élingues en sangles)

Mise hors service

- L'élingue en sangle doit être mise hors service en cas d'apparition d'un des signes suivants :
- 1. Absence d'étiquette indiquant la charge nominale de l'élingue en sangle ou une étiquette illisible.
- 2.Des traces de contact de l'élingue en sangle avec des acides ou des alcalins.
- 3. Traces de fonte, de carbonisation ou d'éclaboussures de soudage à tout endroit de l'élingue en sangle.
- 4.Coupures totales ou partielles, fissures, présence de corps étrangers ou d'abrasions mettant à découvert le noyau.
- 5. Tissu de revêtement endommagé ou coupé, mettant à découvert le noyau.
- 6. Torsion de tout endroit du nœud.
- 7.Déformations, perforation par corrosion, traces de corrosion ou éléments accessoires endommagés.
- 8. Tout signe faisant naître des doutes quant à la résistance de l'élingue en sangle.

Utilisation du dispositif

- 1.Déterminer la masse de la charge. La masse de la charge ne peut pas dépasser la charge de l'élingue en sangle.
- 2.Choisir l'élingue en sangle en fonction du type de la charge, du crochet et de l'environnement de travail.
- 3.Il est interdit de surcharger l'élingue en sangle. Prendre en compte l'angle qui influe sur la charge exercée sur l'élingue en sangle (voir les figures montrant les différentes méthodes de fixation).
- 4.L'élingue en sangle avec par exemple des nœuds doit posséder une longueur suffisante pour que la charge soit exercée sur l'élingue et pas sur le nœud.
- 5.Si l'élingue en sangle doit être entouré autour de la charge, cette dernière doit être sécuriser de manière à ne pas alisser.
- 6.Les points de fixation doivent avoir une forme et une taille adaptées, afin d'assurer la bonne fixation du crochet ou d'ur autre élément de fixation.
- 7.L'élingue en sangle doit être protégée de manière à ne pas être coupée sur des coins pointus, des bords, des éléments saillants ou des surfaces inégales.
- 8. Il est interdit de tirer l'élingue en sangle sur des sols ou des surfaces inégales.
- 9. Il est interdit de lasser, allonger, nouer l'élingue en sangle avec d'autres élingues.
- 10. Il est interdit de forcer l'élingue en sangle en la tirant de sous la charge.
- 11. Éviter de jeter de hauteur l'élingue en sangle avec des éléments accessoires en métal.
- 12. Ne pas utiliser l'élingue en sangle présentant des signes d'endommagement jusqu'au moment de son contrôle par un spécialiste.
- 13. Fixer l'élingue en sangle de manière à permettre de contrôler la charge.
- 14. Prévenir la présence de personnes aux endroits se trouvant entre l'élingue en sangle et la charge, le crochet de la grue ou la grue.
- 15. Tous les employés doivent se trouver à l'écart de la charge soulevée.
- 16. Il est interdit de s'accrocher à l'élingue et de l'utiliser pour se déplacer.
- 17. Ne pas entraîner des charges dynamiques.
- 18. Éviter d'entourer et de plier les branches.
- 19.Le poids doit être fixé au milieu du crochet, de manière à ce qu'une charge concentrée ne soit pas exercée sur le crochet.
- 20.Lors du levage de l'élingue chargée ou non, il est nécessaire de rester prudent pour qu'aucun objet ne s'y accroche. 21.En cas d'utilisation d'élingues en sangles en système y ou d'élingues à angle réglable, la longueur du bras doit être
- 21.En cas d'utilisation d'élingues en sangles en système y ou d'élingues à angle réglable, la longueur du bras doit être adaptée, de manière à ce que le centre de gravité ne se retrouve pas en dehors de la surface formée par la charge soulevée ou suspendue.
- 22.L'élingue en sangle doit avoir une longueur permettant d'assurer la bonne charge, prenant en compte l'angle (voir à ce sujet les figures présentant les méthodes de fixation).
- 23.En cas de besoin, placer des supports de sécurité sous la charge avant de l'abaisser, afin de faciliter l'enlèvement de l'élingue.
- 24.Los élingues en sangles en polyester (PES) et en polyamide (PA) peuvent être utilisées dans la fourchette de températures allant de -40o C à 100o C, les élingues en sangles en polypropylène (PP) dans la fourchette de températures allant de -40o C à 80o C.
- 25. Il est interdit de serrer les élingues en sangles ou les serrer les unes sur les autres sur le bord du crochet ou des manilles.
- 26.Les élingues en sangles inutilisées doivent être conservées dans un endroit frais et sec, à l'abri des rayons solaires.



L'ÉLINGUE EN SANGLE OU À NŒUDS (CI-APRÈS DÉNOMMÉ ÉLINGUE EN SANGLE) PEUT ÊTRE COUPÉE SUR UN BORD TRANCHANT OU NON PROTÉGÉ. BIEN RECOUVRIR LES BORDS COUPANTS DE PROTECTIONS AFIN DE PROTÉGER LES ÉLINGUES EN SANGLES.

Contrôle technique

A. Contrôle initial

Avant la remise en service de toute nouvelle élingue ou de toute élingue réparée, il faut les soumettre à un contrôle par un spécialiste qui pourra autoriser leur exploitation s'il juge l'état technique approprié, après s'être assuré que les élingues en sangles remplissent toutes les exigences et n'ont pas été endommagées pendant le transport.

B. Contrôles réguliers

Doivent être effectués avant toute utilisation par des personnes ayant reçu une formation appropriée, celles qui vont utiliser le dispositif.

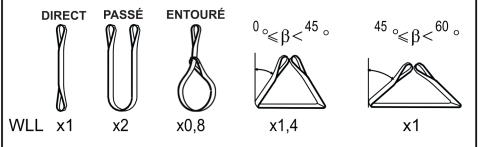
C. Contrôles réguliers

Doivent être effectués par un spécialiste.

La fréquence des contrôles dépend des facteurs suivants :

- 1. Fréquence d'utilisation de l'élingue en sangle.
- 2. Les conditions de travail.
- 3. Expérience concernant l'utilisation d'élinques en sangles en situations similaires.
- 4. Les contrôles réguliers sont menés conformément aux conditions dans l'entreprise.

Présentation des méthodes de fixation avec les taux de charge





Produits pour soulever et transporter, avec une haute résistance à la traction

COUTURE ASSISTÉE PAR ORDINATEUR

PROTEKT, 93-403 ÓD, ul. Starorudzka 9

<u>TEL.: (+48 42) 680 20 83, FAX.: (+48 42) 680 20 93</u>

E-Mail: protekt protekt.com.pl

Déclaration de conformité CE

Les élingues présentées dans le présent mode d'emploi sont conformes à la directive 2006/42/CE, dite directive « Machines ».

Exposer le présent avertissement sur le lieu d'utilisation de l'élinque. Tout utilisateur de l'élinque doit recevoir une copie du présent avertissement.